

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 07259
Numéro SIREN : 521 392 449
Nom ou dénomination : CENAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2022 sous le numéro de dépôt 132901



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : CENAL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 6, rue Paul Baudry 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 2

Número SIRET* 5 2 1 3 9 2 4 4 9 0 0 0 1 8 Néant *

				Exercice N clos le,							
				3	1	1	2	2	0	2	1
				Brut		Amortissements, provisions		Net			
				1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC					
		Frais de développement *	CX			CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			AG					
		Fonds commercial (1)	AH			AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			AO					
		Constructions	AP			AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT			AU					
Immobilisations en cours		AV			AW						
Avances et acomptes		AX			AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT						
	Autres participations	CU	1 247 829		CV			1 247 829			
	Créances rattachées à des participations	BB			BC						
	Autres titres immobilisés	BD			BE						
	Prêts	BF			BG						
	Autres immobilisations financières *	BH	1 580		BI			1 580			
TOTAL (II)		BJ	1 249 409		BK			1 249 409			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL			BM					
		En cours de production de biens	BN			BO					
		En cours de production de services	BP			BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS					
		Marchandises	BT			BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 497 903		BY			1 497 903		
		Autres créances (3)	BZ	5 695 095		CA			5 695 095		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD			CE				
Disponibilités	CF		330 732		CG			330 732			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	924		CI			924			
	TOTAL (III)	CJ	7 524 653		CK			7 524 653			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
Écarts de conversion actif * (VI)		CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 774 063		IA			8 774 063			

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		CENAL	Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)		DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	721 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	1 675 703	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	354 520	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	3 081 222	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	2 070 782	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	579 048	
	Dettes fiscales et sociales		DY	258 478	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	2 784 532	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 692 840		
	Ecart de conversion passif *		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 774 063		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 691 260	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			FC	Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			
	biens *	FD		FE			
	Production vendue services*	FG	171 874	FH		171 874	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	171 874	FK		171 874	
	Production stockée*						
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					20 863	
	Autres produits (1) (11)					5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	192 741
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (marchandises)*						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					63 507	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					1 021	
	Salaires et traitements*					11 330	
	Charges sociales (10)					4 721	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				
			- dotations aux provisions				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					
	Autres charges (12)					5	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	80 585	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	112 156	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					266 620	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					GP	266 620	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						
	Intérêts et charges assimilées (6)					24 000	
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					GU	24 000	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	242 619	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	354 776	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		CENAL	Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	256		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	459 361		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	104 841		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	354 520		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY		
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *		HP		
		Dont - Crédit - bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	266 620	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	24 000	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	863	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives	A6	obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A										Désignation de l'entreprise : CENAL		Néant <input type="checkbox"/> *									
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
										1		2		3							
										D8		D9		D9							
TOTAL I										CZ		D8		D9							
TOTAL II										KD		KE		KF							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										KD		KE		KF						
	CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI					
		Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]						KJ		KK		KL					
			Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]						KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										[Dont Composants M3]		KS		KT		KU	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV		KW		KX				
			Matériel de transport *										KY		KZ		LA				
			Matériel de bureau et mobilier informatique										LB		LC		LD				
			Emballages récupérables et divers *										LE		LF		LG				
		Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes										LK		LL		LM						
	TOTAL III										LN		LO		LP						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T						
	Autres participations										8U		1 247 079		8V		8W		750		
	Autres titres immobilisés										1P		1R		1S						
	Prêts et autres immobilisations financières										1T		1 580		1U		1V				
	TOTAL IV										LQ		1 248 659		LR		LS		750		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		1 248 659		ØH		ØJ		750			
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
										1		2		3		4					
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										IO		LV		LW		LX				
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ						MA		MB		MC							
		Sur sol d'autrui		IR						MD		ME		MF							
		Inst. gales, agencés et am. des constructions										IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers										IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport										IV		MP		MQ		MR			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW		MS		MT		MU				
	Emballages récupérables et divers*										IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF					
TOTAL III										IY		NG		NH		NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations										IØ		ØX		ØY		1 247 829		ØZ		
	Autres titres immobilisés										II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F		1 580		2G		
	TOTAL IV										I3		NJ		NK		1 249 409		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK		ØL		1 249 409		ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2022

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: CENAL

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise CENAL	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise :		CENAL		Néant <input type="checkbox"/>		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 580	UV		UW		1 580		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 497 903		1 497 903					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	169 858		169 858				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	5 525 078		5 525 078					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	159		159					
	Charges constatées d'avance		VS	924		924					
	TOTAUX			VT	7 195 502	VU	7 193 922	VV	1 580		
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 580					1 580			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	579 048		579 048						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 794		5 794						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 858		2 858					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	249 341		249 341					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	485		485					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 069 202		2 069 202						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 784 532		2 784 532						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	5 692 840	VZ	5 691 260		1 580			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise										CENAL		Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 331 358	Affectations aux réserves - Réserves légales - Autres réserves	ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	344 344		Dividendes	ZD											
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE											
	TOTAL I	ØF	1 675 703		Report à nouveau	ZF											
												TOTAL II		ZG	1 675 703	ZH	1 675 703
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :							
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ												
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR												
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS												
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance				YT												
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	10 374											
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU												
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 850											
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV												
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	51 284											
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	63 507											
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	76											
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	945											
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 021											
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	34 547											
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	6 555											
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*				ØB												
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS												
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,17	%										
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	1								
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG											
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH											
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL									
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC									
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	322 698	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO									
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF									
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	52139244900018										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 5 2 1 3 9 2 4 4 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CENAL

ADRESSE (voie) 6, rue Paul Baudry

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2
---	----	---	--	----	---

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	29998
---	----	---	--	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PRIEUX Prénom(s) VINCENT Nom marital % de détention 45 Nb de parts ou actions 13500 Naissance : Date 20121979 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR Adresse : N° 94 Voie RUE DE BELLEVUE Code Postal 92100 Commune BOULOGNE-BILLANCOURT Pays FR Titre (2) MME Nom patronymique PRIEUX Prénom(s) ALEXANDRA Nom marital LEJEUNE % de détention 45 Nb de parts ou actions 13500 Naissance : Date 17041982 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR Adresse : N° 2 B Voie RUE BAUDIN Code Postal 92300 Commune LEVALLOIS-PERRET Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1/1 (1)

Néant []*

EXERCICE CLOS LE [3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1]

N° SIRET [5 | 2 | 1 | 3 | 9 | 2 | 4 | 4 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [CENAL]

ADRESSE (voie) [6, rue Paul Baudry]

CODE POSTAL [75008] VILLE [PARIS]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE [P5] [17]

Forme juridique	[SRL]	Dénomination	[CENAL AIX]	N° SIREN (si société établie en France)	[7 8 9 6 4 8 6 0 7]	% de détention	[100]		
Adresse :	N° [6]	Voie	[RUE PAUL BAUDRY]	Code Postal	[75008]	Commune	[PARIS]	Pays	[FR]
Forme juridique	[SRL]	Dénomination	[CENAL SAINT-PHILBERT-DE-BOUAIN]	N° SIREN (si société établie en France)	[5 3 7 8 0 5 6 5 7]	% de détention	[100]		
Adresse :	N° [6]	Voie	[RUE PAUL BAUDRY]	Code Postal	[75008]	Commune	[PARIS]	Pays	[FR]
Forme juridique	[SRL]	Dénomination	[CENAL MERIGNAC 1]	N° SIREN (si société établie en France)	[5 2 8 9 3 7 5 3 5]	% de détention	[100]		
Adresse :	N° [6]	Voie	[RUE PAUL BAUDRY]	Code Postal	[75008]	Commune	[PARIS]	Pays	[FR]
Forme juridique	[SRL]	Dénomination	[CENAL MERIGNAC 2]	N° SIREN (si société établie en France)	[5 3 2 8 8 3 6 0 0]	% de détention	[100]		
Adresse :	N° [6]	Voie	[RUE PAUL BAUDRY]	Code Postal	[75008]	Commune	[PARIS]	Pays	[FR]
Forme juridique	[SRL]	Dénomination	[CENAL NARCASTET]	N° SIREN (si société établie en France)	[5 2 8 2 8 3 4 9 2]	% de détention	[100]		
Adresse :	N° [6]	Voie	[RUE PAUL BAUDRY]	Code Postal	[75008]	Commune	[PARIS]	Pays	[FR]
Forme juridique	[SRL]	Dénomination	[CENAL PEYNIER]	N° SIREN (si société établie en France)	[5 2 8 5 3 1 5 0 2]	% de détention	[100]		
Adresse :	N° [6]	Voie	[RUE PAUL BAUDRY]	Code Postal	[75008]	Commune	[PARIS]	Pays	[FR]
Forme juridique	[SCI]	Dénomination	[CENAL ROUSSET]	N° SIREN (si société établie en France)	[7 8 9 6 5 8 3 7 4]	% de détention	[99,99]		
Adresse :	N° [6]	Voie	[RUE PAUL BAUDRY]	Code Postal	[75008]	Commune	[PARIS]	Pays	[FR]
Forme juridique	[SRL]	Dénomination	[CENAL SIX FOURS]	N° SIREN (si société établie en France)	[5 2 3 9 3 4 9 1 7]	% de détention	[100]		
Adresse :	N° [6]	Voie	[RUE PAUL BAUDRY]	Code Postal	[75008]	Commune	[PARIS]	Pays	[FR]

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CENAL

Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL TARBES
N° SIREN (si société établie en France)	528881642	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	SCI-ADKT
N° SIREN (si société établie en France)	79845853	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CENAL BOURG-EN-BRESSE
N° SIREN (si société établie en France)	795082957	% de détention	99,83
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLEMUM
N° SIREN (si société établie en France)	802705152	% de détention	40
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL SIX FOURS 2
N° SIREN (si société établie en France)	812266849	% de détention	100
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI DES PRES
N° SIREN (si société établie en France)	484629134	% de détention	62
Adresse :	N°	Voie	CHEMIN DES PRES
	Code Postal 77810	Commune	THOMERY
		Pays	FR
Forme juridique	ZZZ	Dénomination	MIDPARC S.A.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	34
Adresse :	N°	Voie	ZONE FRANCHE DE NOUACEUR
	Code Postal	Commune	CASABLANCA
		Pays	MA
Forme juridique	SCI	Dénomination	GRJM
N° SIREN (si société établie en France)	823305735	% de détention	36
Adresse :	N° 29	Voie	RUE SAINT GUILHEM
	Code Postal 34400	Commune	MONTPELLIER
		Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	CENAL BRIVE
N° SIREN (si société établie en France)	904704491	% de détention	75
Adresse :	N° 6	Voie	RUE PAUL BAUDRY
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FR

CENAL
Société par actions simplifiée au capital social de €300.000
Siège social : 6, rue Paul Baudry 75008 Paris
521 392 449 RCS Paris

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le vingt-neuf juin, à 9 heures,

Les associés de la société CENAL se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation régulière du président de la Société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes et affectation du résultat,
- rapport spécial du président,
- quitus au président,
- pouvoirs.

Monsieur Pierre Prieux, en sa qualité de président de la Société, préside la séance. Une feuille de présence a été établie.

Il constate que :

- Madame Alexandra Prieux, détentrice de la nue-propriété de 13.500 actions participe à la réunion sans droits de vote,
- Monsieur Vincent Prieux, détenteur de la nue-propriété de 13.500 actions participe à la réunion sans droits de vote,
- Monsieur Pierre Prieux, détenteur de l'usufruit de 27.000 actions et la pleine propriété de 2.999 actions représente 99,99% des droits de vote,
- La société NEY, représentée par Monsieur Pierre Prieux, détentrice de la pleine propriété d'une action, représente 0,01% des droits de vote.

Le président de séance constate que les associés présents totalisent les 30.000 actions composant le capital. Il déclare alors que l'assemblée satisfait au quorum requis et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après quelques échanges sur l'activité en cours, le président de séance met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 et les opérations afférentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un bénéfice de €354.520, au poste « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du président, l'assemblée générale prend acte de l'absence de conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce au cours de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus de l'exécution de son mandat au président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée à effet d'accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*

*

*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le président de séance lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président de séance.


Le président de séance
Pierre Prieux